

**Annexe 1 :**  
**Référentiel métier/fonction – mise à jour octobre 2021**

<b>Fiche Descriptive d'Activité</b>	
<b>Dirigeant expert</b>	
Domaine d'activité : <b>Direction</b>	Filière : Dirigeant Bénévole
Niveau : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	Qualification : <b>Dirigeant expert</b>
<p><b>Supervision et prérogatives :</b>            Assume les responsabilités de direction de la fédération ou de la ligue ou du comité départemental, en autonomie et sous la supervision statutaire de sa structure fédérale.            Il assure une des fonctions vitales du bureau : fonction de président, trésorier ou secrétaire ou membres de celui-ci.</p>	
<p><b>Objectifs principaux de la mission confiée :</b>            Le dirigeant expert doit garantir de la bonne vie démocratique et éducative de sa structure, la pérennité de l'association dans le respect du fonctionnement statutaire et réglementaire et l'accomplissement du projet associatif. IL agit dans le cadre du plan de développement de la FFA et dans le souci d'une relation partenariale avec les collectivités territoriales.</p>	
<p><b>Description de la fonction :</b>            Il assure la gestion de sa fonction dans le respect de ses prérogatives statutaires.            Il fixe les objectifs et définit le projet avec l'ensemble de l'équipe des membres élus en fonction des directives fédérales.            Il rend compte de l'activité de la fédération ou de la ligue ou du comité à l'occasion des réunions du comité directeur et de l'assemblée générale.            Il intervient en public pour présenter les projets, les bilans ou les problèmes à traiter.            Il participe au pilotage des groupes de bénévoles.            Il organise le travail et le pilotage des salariés.            Il définit les moyens de partage de l'information afin de garantir le fonctionnement démocratique.            Il maîtrise les éléments techniques liés à sa fonction (présidence, comptabilité, secrétariat) pour assurer la bonne tenue de sa mission.            Il représente la fédération ou la ligue ou le comité auprès des instances fédérales, auprès des partenaires, des collectivités territoriales ou des représentants de l'Etat.            Il participe à définir la stratégie de développement et de financement de la fédération ou de la ligue ou du comité et assume la rencontre des parties prenantes du projet.</p>	
<p><b>Compétences :</b>            Contribuer à générer une dynamique et à piloter le projet associatif au sein de l'équipe.            Management et leadership</p>	

## Savoirs :

- Maitriser le fonctionnement statutaire associatif
- Maitriser la réglementation fédérale
- Relations institutionnelles (Etat et collectivité territoriale)
- Connaître les obligations légales liées à l'activité d'une association
- Connaître les principes liés à la fonction (gestion et comptabilité associative, cadre et réglementation de l'emploi, responsabilité du président, assurer la fonction secrétaire, etc.)
- Maitrise des éléments de la gestion de projet
- Démarches administratives et demande de subventions
- Maitrise de l'utilisation du SI-FFA (licence ; performance ; afs)
- Maitrise de la gestion des ressources humaines (administration du personnel, application en matière de droit social et de la convention collective)
- Maitriser la langue anglaise pour les relations internationales

## Savoirs faire :

- Prise de parole en public
- Gérer et animer une réunion
- Définir son rôle et les attentes autour de celui-ci
- Définir ses responsabilités et agir en conséquence
- Communication relation interpersonnelle et gestion d'équipe
- Pilotage et management d'équipe de bénévoles
- Gestion de personnel salarié
- Mener mes actions en suivant le plan de développement fédéral
- Réaliser un projet de développement simple dans le respect des principes de la démarche.
- Participer à un débat budgétaire en conscience.
- Mener mon action dans le cadre du projet de ma structure et du projet fédéral
- Réalisation des budgets prévisionnels
- Réalisation des outils de communication et de présentation des produits proposés
- Définir la stratégie à développer
- Réalisation d'un plan de développement ou stratégie projet
- Démarche de projet partagé

## Savoir être :

- Disponible, à l'écoute
- Position de manager, de leader
- Se positionner dans la philosophie politique et éducative fédérale
- Attitude et posture éducative
- Agir dans le respect de l'autre tout en garantissant sa propre autorité liée au rôle et responsabilités assumées.
- Assumer et porter les décisions collectives
- Représenter son club en interne et en externe
- Auto critique
- Ecoute et animation participative dans les réunions et groupes de travail
- Développement d'une attitude assertive
- Ethique et déontologie
- Respect des valeurs et des statuts de la structure
- Ecoute et posture critique sur les modèles actuels